

List N°	PNC No.	Request No.	CPC	Date reported	Date of event	PNC	Response	Réponse CPC
36	1	001TN0858	Tunisie	01/09/2024	31/08/2024	RVAL -22-08 [annexe 8] article 1 . a)	L'Observateur a informé que Suite à l'opération de libération effectuer LE 31/08/2024, Constatant que le numéro de l'ordre de libération qui était inscrit dans le document officiel délivrer par la CPC (xxx) n'a pas était transcrit correctement sur la plaque d'identification dans l'enregistrement vidéo, dont en a inscrit par erreur (xxx), et comme l'opération de libération a commencer et que le poisson commence a sortir, la procédure n'a pas pu être interrompue, la vidéo était de qualité suffisante et le poisson décompté de 293 pcs respecte le nombre délivrer par la CPC dans l'ordre de libération mais !, je ne peux pas signé le rapport de libération suite du non-respect du protocole de la recommandation 22-08 & 23-06 [annexe 8]. Code PNC / RVAL.	Une enquête a été ouverte et après consultation de la vidéo du transfert , il s'est avéré qu'il s'agit d'une erreur de transcription commise incluant le numéro d'ordre de libération. Des mesures ont été prises à l'encontre de la ferme d'engraisement pour éviter que cet incident ne se répète plus. Il est à noter que le numéro utilisé par erreur xxx ne présente aucun conflit puisque cette opération a été annulée en raison des conditions climatiques.